

DEFINITION :

Les escaliers commercialisés par la société C.M.E. sont conçus suivant la norme NF E 85-031 « Escaliers métalliques à volée droite : Terminologie – Conception - Dimensions ».

Le garde-corps est conçu suivant la norme NF E 85-101 « Garde-corps métalliques : Terminologie – Dimensions – Essais ».

APPLICATIONS :

Utilisés dans les installations et bâtiments industriels.

DIMENSIONS :

ESCALIER		Principal	Secondaire
Pente de l'escalier	°	38	45
Emmarchement (largeur d'échelle)	mm	800	600
Hauteur de marche	mm	190	210
Giron (distance horizontale entre deux marches)	mm	250	210
GARDE-CORPS		Principal	Secondaire
Hauteur de la main courante / Hauteur de protection	mm	1025	1025
Distance entre montants	mm	1500	1500
Hauteur du garde-pieds	mm	150	150

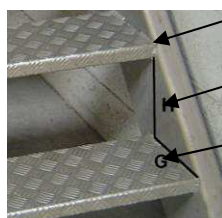
D'autres pentes sont disponibles sur demande.

CONSTRUCTION :

L'escalier est entièrement construit en aluminium.

CONCEPTION :

EMMARCHEMENT



LIMON

HAUTEUR DE MARCHE

GIRON



MAIN COURANTE

GARDE-PIEDS

L'escalier est composé de :

- Limons en tôle pliée supportant les marches
- Marches en tôle pliée armée antidérapante
- Paliers de repos (selon les dimensions de l'échelle)

Le garde corps associé à l'échelle est composé de :

- Une main courante (élément destiné à être pris en main) : tube ovale de 65 mm de longueur et 25 mm de largeur
- Montants (élément vertical en liaison avec les dispositifs de fixation) : tubes de dimensions 50x30 mm
- Lisse intermédiaire (élément assurant une protection supplémentaire tendant à faire obstacle au passage d'un corps) : tube de 25 mm de diamètre
- Un garde-pied (partie basse, pleine, permettant d'éviter au niveau du plancher la chute d'un corps) en tôle pliée de dimensions 150x20 mm

INSTALLATION:

Les escaliers doivent être spités au niveau des pattes de fixation (diamètre de perçage : 14 mm).